

Vade-mecum pour les projets d'installations solaires-thermiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil européen de mars 2007 a résolu d'ici à 2020 de porter la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'Union Européenne à 20%.

Pour sa part, la France s'est donné comme objectif majeur de porter à au moins 23% en 2020 la part des énergies renouvelables dans la consommation finale en diversifiant les sources d'énergie (solaire, éolien, géothermique, hydraulique, biomasse, biogaz, ...) tout en réduisant le recours aux énergies fossiles.

Le développement d'une filière solaire-thermique forte est dans ce cadre un levier d'action indispensable.

La DREAL, en lien avec la Région, l'ADEME, le CEREMA et les DDT(M), a entrepris de réaliser un document technique régional sur la filière **solaire-thermique**. Il s'adresse aux porteurs de projets et met à leur disposition un référentiel régional sur l'ensemble des ressources et informations disponibles sur cette filière.

Il s'agit également de leur communiquer, pour les accompagner à chaque étape de leur projet, les éléments qui sont librement à disposition.

Ce document est structuré en 7 volets relatifs aux différents aspects de la filière et fournit un panorama des enjeux techniques, réglementaires et environnementaux de la filière **solaire-thermique**.

- **Volet 1 : état et objectifs de la filière : panorama des outils existants**

Présenter la situation au niveau national, en mettant en exergue les spécificités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, développés notamment au travers des objectifs de développement fixés par le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie. Il s'agit également de mettre à disposition l'ensemble des outils disponibles pour la mise en œuvre d'un projet **solaire-thermique** ; ceci afin d'orienter le lecteur sur le document ad-hoc en fonction de l'information recherchée.

- **Volet 2 : le contexte réglementaire**

Intégrer les éléments réglementaires à anticiper pour mettre un projet en œuvre.

- **Volet 3 : structuration d'un projet**

Décrire les principales phases d'un projet et les ressources disponibles.

- **Volet 4 : technologies**

Présenter les technologies existantes, leurs avantages et limites d'utilisation.

- **Volet 5 : incitations financières**

Décrire les principaux dispositifs de soutiens nationaux et des collectivités territoriales.

- **Volet 6 : situation et potentialité en Provence-Alpes-côte d'Azur**

Trouver les informations relatives au gisement solaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Inciter à la vigilance pour les porteurs de projets sur des points techniques clés lors du montage et de la réalisation d'un projet.

- **Volet 7 : Quelques exemples d'installations en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Présenter quelques exemples de projets mis en œuvre au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

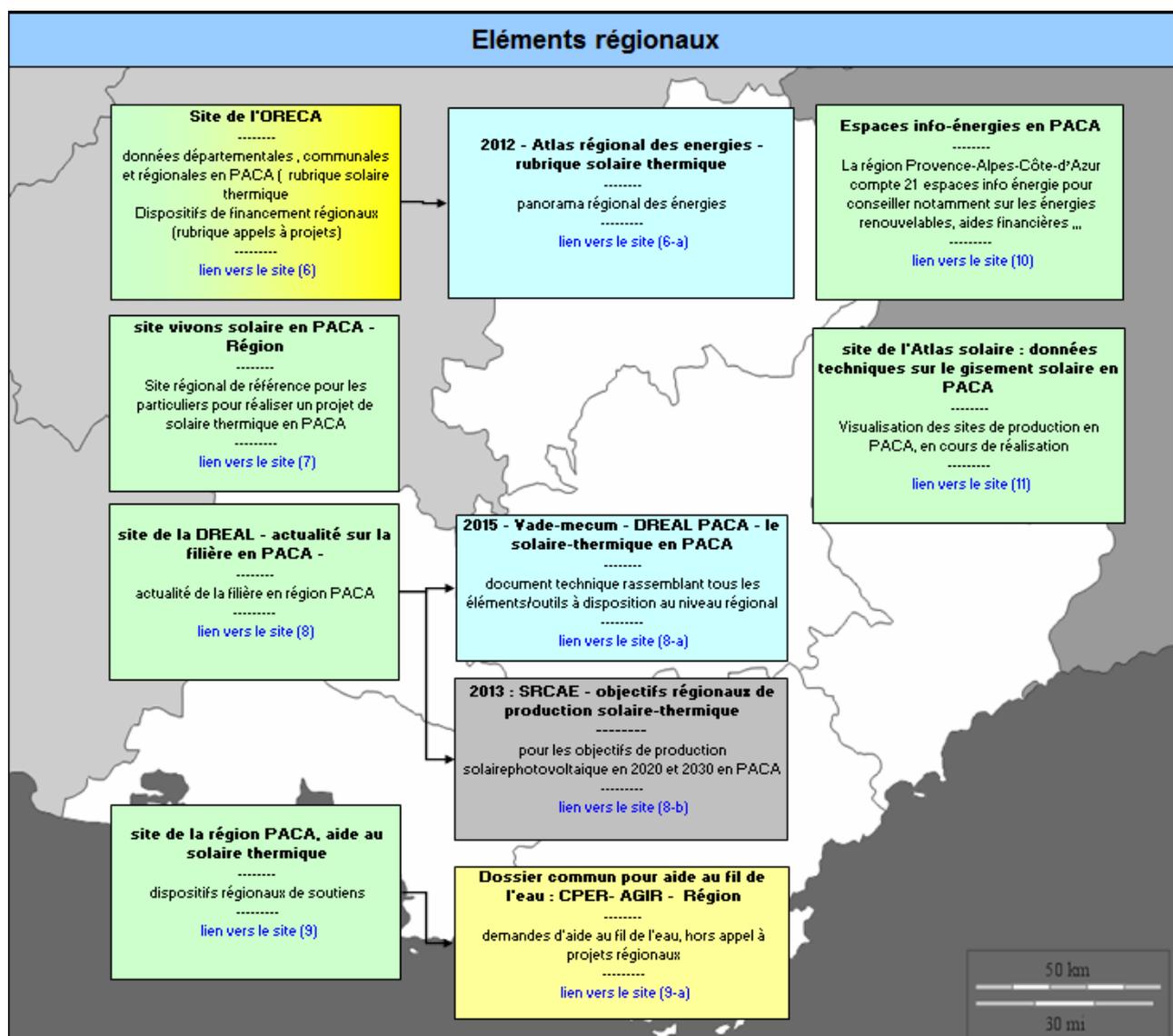
Ces éléments sont principalement à destination des installations collectives sur toiture mais les éléments méthodologiques peuvent être repris dans le cadre de l'installation de projets particuliers pour lesquels il est recommandé de se référer directement au site régional de référence dédié :

<http://www.vivonsolairenaca.com>

Le document complet est disponible sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/> dans la rubrique « Energie-Climat-Air »

La version électronique intègre également une bibliothèque numérique des documents et outils disponibles.



Copie d'écran de la bibliothèque numérique solaire-thermique

— source de la carte : <http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr>